

Communication du coordonnateur du réseau de la section du Burundi

Hon. Norbert NDIHOKUBWAYO

1. Le VIH/SIDA au Burundi.

- Cadre institutionnel: Le CNLS sous la présidence du Chef de l'Etat
- Séroprévalence: 1,4%
- Situation de la prise en charge des PVVIH: 30.000 PVVIH sous ARV (estimation à 50% des PVVIH en instance de traitement ARV)

2. Environnement juridique:

- Existence d'une loi nationale sur la protection des PVVIH depuis le 12 Mai 2005
- Nouvelle Loi Régionale sur le VIH et le Sida de la Communauté de l'Afrique de l'Est avec participation active du Burundi
- Atelier national de validation du texte de la loi régionale VIH en EAC (Mars 2010)
- Existence d'un Réseau de Parlementaires Engagés dans la Lutte contre le SIDA (Formation et discussion en Décembre 2009)
- Société Civile active dans la lutte contre le SIDA
- Formation des femmes élues locales sur le VIH, Genre, Violences faites aux Femmes et Droits Humains (Novembre 2010)
- Campagne Médlatique Genre, Droits Humains et OMD en 2010

- **Atelier de Formation des nouveaux Parlementaires élus sur le leadership et lutte contre le VIH /SIDA (Mars 2011)**
- **Formation des Femmes élues locales en VIH, Genre, Violences faites aux femmes et Droits Humains. Initiée en 2010 et a continué en 2011**
- **Un Décret Présidentiel libérant des PVVIH en prison, les prisonniers ayant 70 ans ou plus atteints de maladies chroniques et le VIH/SIDA;**
- **Existence d'une assistance juridique aux PVVIH .**

4.Défis face au VIH / SIDA

- **La loi nationale portant protection des PVVIH est incomplète car elle se concentre principalement sur la protection des PVVIH en laissant de côté les autres aspects de la pandémie.**
- **La loi ne garantit pas un accès universel à d'autres groupes vulnérables;**
- **Les textes d'application ont été rédigés, mais n'ont pas été traduits en ordonnances par les ministères concernés;**
- **Le Code Pénal a inclus des dispositions tenant compte du genre et la réprimant la violence sexuelle mais a inséré des dispositions incriminant les homosexuels en 2009 en dépit de nombreuses protestations des intervenants impliqués dans la lutte contre le VIH / SIDA.**
- **La loi du Burundi ne devrait pas créer des infractions spécifiques au VIH/SIDA alors que le droit pénal général devrait être suffisant à travers le Code Pénal pour chaque cas;**
- **Les populations les plus à risque (travailleuses du sexe, les minorités sexuelles, les Batwa, les toxicomanes, les prisonniers, les corps en uniforme) du VIH / SIDA ne sont pas adéquatement traitées;**

- Le SEP/CNLS -Burundi, institution de coordination des activités de lutte contre le VIH / SIDA, fait face à une instabilité en matière de ressources financières et humaines depuis le 30 Juin 2011.

Initiatives Sur le plan national :

- *Engagement des Parlementaires Burundais dans la Lutte contre le SIDA par la mise en Place d'une commission Parlementaire permanente et d'un Réseau des Parlementaires engagés dans la lutte contre le SIDA
- *Adoption de la loi Nationale portant protection des PVVIH
- * Adoption de la loi EAC et signature par le Burundi
- * La Commission et le Réseau veille à l'accréditation du Budget alloué à la lutte contre le VIH
- *Contrôle de l'Action du Gouvernement et de l'utilisation des ressources (Commission Parlementaire sur les fond du Global Fund)
- *Bonne collaboration avec les ONG de lutte contre le SIDA

- -Du partenariat entre l'ONUSIDA et le Réseau des Parlementaires Burundais au plan National :
- Par rapport aux activités réalisées en collaboration avec ONUSIDA, nous pouvons en signaler 3 :
- - Atelier de formation des parlementaires burundais sur le VIH et les droits c'était du 14 au 15 avril 2011.
- - Atelier national de réflexion sur les droits humains et VIH à l'intention des parlementaires, juristes et membres de la société civile. « Mettre les droits humains au centre de la réponse au VIH ». Au cours de cet atelier il a été analysé la Loi de l'East African, Community sur le VIH, novembre 2012.
 - Participation à l'atelier de validation de la stratégie et des outils de communication pour la prévention des IST/VIH chez les MSM , organisé par l'Alliance Burundaise contre le Sida , sur le financement de ONUSIDA, le 6 mars 2013

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES

-Suite au Blocage des Fonds du Global Fund consécutif à une mauvaise gestion et au climat malsain au seins des OSCs en charge de la Prise en Charge des PVVIH, le Ministère de la Santé Publique et la Population ,Le Réseau des Parlementaires Burundais Engagés dans la lutte contre le SIDA a mené une enquête Parlementaire dans ce secteurs et a arrêté des Conclusions et Recommandations qui ont conduit au déblocage des fonds du Fond Mondial qui avaient été gelés. Le Réseau suit au quotidien

l'utilisation de ces fonds notamment par des visites régulières auprès des Bénéficiaires et en assistant comme Observateurs aux Réunions de l'organe de coordination de ces fonds qu'est le CCM